



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## école normale supérieure

Question écrite n° 91877

### Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de bien vouloir lui indiquer le nombre de personnes diplômées par l'École normale supérieure au cours des dix dernières années. Pour chacune de ces promotions, il souhaite connaître le nombre de femmes et d'hommes. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

### Texte de la réponse

Les écoles normales supérieures, qui sont au nombre de quatre, représentent un système unique dans le paysage des formations d'enseignement supérieur et de recherche français. Les ENS recrutent leurs élèves par un concours annuel dont les modalités sont définies par arrêtés du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les candidats admis obtiennent le statut d'élèves fonctionnaires stagiaires. Elles dispensent une formation sur quatre années pendant lesquelles les élèves sont tenus d'obtenir des diplômes universitaires correspondant à leur programme d'études, qu'ils suivent, pour partie, dans les universités partenaires. À l'issue de cette scolarité, les élèves sont titulaires des diplômes obtenus à l'université. Depuis 1984 et jusqu'à l'entrée des universités françaises dans le système universitaire européen caractérisé par les trois niveaux : Licence - Master - Doctorat, « LMD », les ENS étaient habilitées à délivrer le doctorat. Cependant, elles n'ont toujours inscrit que des étudiants en préparation au diplôme d'études approfondies (DEA). Depuis la réforme du système universitaire et de recherche, les ENS sont accréditées, seules ou en partenariat avec d'autres établissements, pour inscrire des étudiants dans leurs écoles doctorales et délivrer les doctorats correspondants. En ce qui concerne les promotions d'entrée aux écoles normales supérieures sur ces dix dernières années, on dénombre 2 854 filles et 4 874 garçons ayant intégré ces écoles. Le détail annuel est le suivant :

ANNÉE du concours	ENS ULM		FONTENAY - Saint-Cloud		LYON		CACHAN	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1996	71	126	77	38	27	81	105	221
1997	74	127	75	41	37	76	92	247
1998	76	119	70	46	33	75	96	218
1999	76	131	85	29	29	79	96	263
2000	78	126	73	41	35	73	94	264
2001	76	124	78	37	28	81	116	238

2002	79	118	77	40	27	86	109	256
2003	63	133	83	33	32	81	98	262
2004	80	115	83	32	32	81	114	246
2005	66	127	68	46	39	74	107	243
Total	739	1 246	769	383	319	787	1 027	2 458

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91877

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 avril 2006, page 3791

**Réponse publiée le :** 14 novembre 2006, page 11901